

# l'école émancipée



## Édito : « Pensée complexe » et politique sans complexes

Un gouvernement  
méprisant qui s'attaque  
aux plus démunis.



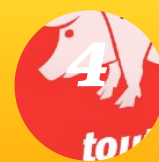
Claire O'Petit, députée de la 5e circonscription de l'Eure est sans doute celle qui exprime le plus brillamment la « pensée complexe » de LREM et de Macron. C'est elle qui avait déclaré au moment de l'annonce de la baisse des APL : « Si [...] vous commencez à pleurer parce qu'on vous enlève cinq euros, qu'est-ce que vous allez faire de votre vie ». C'est tout le mépris de la domination qui s'exprime ici, celle d'un gouvernement au service des riches. Ce mépris ne date pas d'hier car elle déclarait bien avant d'être élue au sujet des enseignant·e·s : « L'école publique est d'un laxisme incroyable, (...) Vous, les enseignants (...) Vous arrivez en classe avec des jeans dégueulasses, avec des cheveux qui

### A NOTER DANS VOS AGENDAS :

- **Stage EE-SNES** de préparation du congrès, les **30 et 31 janvier**, au siège du SNES
- **Congrès national du 26 au 30 mars**, à Rennes
- **Stages et colloques SNES :**  
Les défis de la démocratisation le **11 et 12 octobre** au SNES  
Quel bac pour quel lycée ? les **29 et 30 novembre** au SNES  
Stage collège les **8 et 9 novembre** au SNES  
colloque *Evaluation des élèves* le **19 décembre**.
- **Pour s'inscrire** aux stages et colloques (demande d'autorisation d'absence à faire au moins un mois à l'avance) via la rubrique adhérent du site du SNES ou par mail à [formation.syndicale@snes.edu](mailto:formation.syndicale@snes.edu).

Édito : « Pensée  
complexe » et  
politique sans  
complexes

Par Clément Lefèvre  
(secrétaire national)



Lycée,  
baccalauréat,  
université :  
djouer  
l'offensive  
libérale !

Par Agnès Akielewicz  
(B.N.).



« Devoirs  
faits » : Dernier  
avatar de la  
communication  
du ministre de  
l'Éducation  
Nationale

Par Yves Vilbois (C.A.N., secteur  
collège national).



« Si l'école faisait  
son travail,  
j'aurais du  
travail » : La  
communication  
du MEDEF  
dérape.

Par Marie Haye (B.N.) et Michel Décha  
(C.A.N.)



sont pas possibles. Comment voulez-vous que les enfants vous respectent ? ». Ainsi la colère de la rue doit s'exprimer avec la même intensité que le mépris que nous subissons. Les mobilisations syndicales des 12 et 21 septembre dernier contre les ordonnances travail sont à poursuivre et à amplifier. Nous mesurons à l'aune des annonces (gel du point d'indice, hausse de la CSG, rétablissement de la journée de carence...) la violence et la rapidité avec laquelle ce gouvernement souhaite avancer. Le SNES et la FSU doivent

engager la Fonction Publique dans une riposte à hauteur de l'attaque. Le 10 octobre s'annonce comme une journée importante dont les personnels vont se saisir pour faire valoir leurs revendications. Ne nous cachons pas qu'elle ne suffira pas, seule, à faire plier ce gouvernement. L'heure n'est plus aux atermoiements : les organisations syndicales ont la responsabilité de convaincre les collègues de la nécessité d'une vaste mobilisation du public et du privé. Construire ce « tou·te·s ensemble » suppose de faire converger les mobilisations sectorielles sur un calendrier resserré. Seule une grève générale capable de bloquer l'économie nous permettra de gagner. Sur les mobilisations comme sur la situation dans l'Éducation, le SNES est à la croisée des chemins. Capable de mobiliser ses forces contre « collègue 2016 », il a en revanche trop accompagné la majorité précédente dans la mise en œuvre de sa politique : dans la mise en place de la nouvelle carrière dite « PPCR », dans la refonte de la carte de l'éducation prioritaire ou des nouvelles modalités d'évaluation des personnels. Notre syndicat mesure aujourd'hui l'erreur d'appréciation qu'il avait faite sur ce dernier dossier et prend conscience de la dangerosité potentielle dont l'ÉE l'avait pourtant averti l'an dernier.



Ce jeu est dangereux et est en passe d'être reproduit actuellement. En refusant de quitter les groupes de travail sur l'orientation post-bac, le SNES risque fort d'être instrumentalisé par le ministère dans son apparente volonté de concertation, pour mettre en place une sélection à l'entrée du sup'.

Sur ces points comme bien d'autres, le congrès à venir sera riche d'enjeux. Les élections professionnelles qui le suivront dans l'année 2018 seront capitales pour l'avenir de la FSU et du SNES, et exigeront plus que jamais un positionnement sans concession dans le camp du syndicalisme de lutte.

## Lycée, baccalauréat, université : déjouer l'offensive libérale !

Derrière le langage branché de LREM et du président Macron, les tenants du néo-libéralisme sont plus que jamais à l'offensive pour avancer plus loin sur la voie de la déréglementation, de la destruction des solidarités et des services publics, de la mise en concurrence de chacun-e contre tout-es.

Un peu de cosmétique pour revenir à la charge en se présentant comme « modernes ».

**Les universités** en grande difficulté budgétaire depuis la loi LRU ont vu le nombre d'enseignant.e.s-chercheurs-euses diminuer, la précarité des personnels s'accroître et l'offre de formation se réduire. La hausse démographique due au baby-boom des années 2000 n'a pas été anticipée et plusieurs filières en tension ont décidé de sélectionner les étudiant.e-s par le tirage au sort. Les dysfonctionnements d'APB servent de point d'appui pour avancer LA solution : la sélection à l'entrée de l'universitaire. Le sujet a été travaillé par des think-tanks libéraux qui défilent dans les médias afin de présenter leurs études statistiques, leurs analyses et leurs solutions lesquelles rejoignent les annonces des ministres de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

Les difficultés sociales des étudiant.e-s toujours plus nombreux-euses à travailler pour financer leurs études sont peu analysées. L'accent est mis sur le taux d'échec en licence chez les bacheliers professionnels mais ceux-ci sont très peu à s'inscrire à l'université. La notion même d'échec n'est pas creusée. Ce qui apparaît clairement en revanche c'est la volonté de trier, classer les élèves le plus tôt possible, dès le début du lycée, ce qui réduira les opportunités de poursuivre des études longues pour une bonne partie des jeunes issu.e-s des classes populaires.

**Les orientations prises sur le 1er cycle universitaire auront des conséquences sur le baccalauréat et le lycée**, à la fois sur les modalités d'évaluation, les contenus et l'organisation des enseignements. Le ministre ne cache pas sa volonté d'introduire le contrôle continu.

**Le lycée** connaît déjà la multiplication des évaluations locales et en cours d'année (ECA), mettant à mal le caractère national de l'examen, entraînant des pertes d'heures d'enseignement et perturbant le bon déroulement des cours. Une forme de contrôle continu intervient de facto dans l'orientation post-bac puisque APB se base sur les bulletins de première et terminale, ce qui a des conséquences sur la relation pédagogique, peut engendrer des tensions et avoir un effet négatif sur l'apprentissage. Un rapport du Ministère sur « le suivi de la rénovation de la voie professionnelle » de mai 2012 (p.25-26-p.33) souligne lui-même le caractère chronophage du CCF (Contrôle en Cours de Formation), les coûts cachés importants que celui-ci engendre et précise que :

**« le CCF est aujourd'hui un mode d'évaluation qui [...] risque de générer des détours de pratiques évaluatives compromettant la qualité de la certification donc du diplôme ».**

**Il est urgent de défendre un certain nombre de principes pour le baccalauréat** : exigence d'épreuves terminales, nationales et anonymes, fin des évaluations locales et en cours d'année, refus de tout contrôle continu, maintien du bac comme 1er grade universitaire.

**Il faut lutter pour obtenir des moyens pour l'université mais aussi développer la réflexion autour d'un autre projet pour le lycée** : un lycée ambitieux, polytechnique, basé sur l'unification des trois voies et qui préparerait les élèves à un diplôme national, seul prérequis pour l'accès à l'enseignement supérieur.

## « Devoirs faits », Dernier avatar de la communication du ministre de l'Éducation Nationale.

C'est au début de l'été que le Ministre de l'Éducation Nationale a eu l'idée du dispositif « Devoirs Faits ». Mais, nous ne pourrions qu'être d'accord avec Adrien Ronchaléou<sup>1</sup> lorsqu'il affirme : « *[ça n'est] pas une mauvaise idée en soi, bien qu'il faille rappeler [...] qu'un tel dispositif avait déjà été mis en place dans les collèges de l'enseignement prioritaire en 2008 et aurait dû être généralisé si, en 2010, il n'avait été supprimé par le directeur général de l'enseignement scolaire [DGESCO] de l'époque, un certain Blanquer Jean-Michel* ».

Ce dernier poursuit donc une politique de communication à outrance visant à s'attirer les bonnes grâces des parents d'élèves à peu de frais, leur assurant ainsi que : « sur la base du volontariat, après les vacances de la Toussaint, plus d'un élève sur cinq rentrera chez lui devoirs faits ». Mais, une fois les effets d'annonce passés, c'est la réalité du terrain qui s'impose à tou-te-s les acteurs et actrices du monde éducatif avec son lot de questions : qui pour encadrer les élèves ? Quel-le-s élèves ? Avec quels moyens ? Selon quels rythmes ? Les premiers échanges avec les collègues convergent vers des constats communs quant aux risques pour la profession que les directions syndicales n'ont pas intérêt à minimiser tels que le **renforcement de l'autonomie des établissements**, la **caporalisation des équipes par le pilotage des chefs d'établissement** et le **recrutement de personnels non-qualifiés** (AED, VSC, intervenants extérieurs...) pour encadrer ce dispositif. Rappelons que les Volontaires Service Civique sont recrutés sur des missions, sans contrat de travail et sans condition de diplôme. Par ailleurs, concernant les Assistant-e-s d'Éducation, leur collaboration à ce dispositif ne sera pas sans poser de réels problèmes à l'organisation de la Vie Scolaire au sein des établissements...

Dans ce contexte, le SNES-FSU se doit d'être aux

côtés des collègues et des équipes pédagogiques qui s'opposeront à la mise en place à marche forcée de ce dispositif. Le SNES ne doit pas oublier de rappeler ses propres mandats que sont la nécessité de classes à effectifs réduits et des moyens conséquents pour permettre aux enseignant-e-s d'assurer au sein de la classe même le suivi de tout-e-s les élèves.



<sup>1</sup>L'Humanité, 4 août 2017.

## « Si l'école faisait son travail, j'aurais du travail »

C'est par ce subtil slogan que le MEDEF a voulu populariser le 20 septembre sur Twitter son Manifeste pour l'éducation, publié incognito le 14 juin.

La FSU l'a dénoncé et rappelé à Pierre Gattaz sa promesse non tenue : le Pacte de responsabilité contre un million d'emplois. Face aux critiques, J.M. Blanquer a demandé le retrait de la campagne, puis s'est fait porte-parole du patron des patrons en l'excusant : c'était du second degré, les enseignant.e.s n'étaient pas visé.e.s, mais « *l'école d'aujourd'hui [...] débouche sur un chômage de masse [...], une éducation trop académique et pas assez professionnelle.* »<sup>1</sup> C'était donc cela : l'école aurait pour objectif l'employabilité des élèves<sup>2</sup>, leur formation devant obéir à la demande patronale ! « *D'autres phrases vont maintenant apparaître* », a menacé le MEDEF. La FSU devra donc lui opposer son projet d'école et de société. À l'ÉE, nous serons à l'offensive, même contre des propos qui se prétendent « *impertinents* ».

<sup>1</sup>Sur Francetvinfo.fr

<sup>2</sup>Ce que confirme le livre blanc sur le décrochage scolaire, remis le 26/09 : « rapprocher école et entreprise, renforcer les actions entre acteurs publics et privés ».